Présentation Nicolas37 (futur étudiant ....sans doute IED8)

Par **nicolas37**, le **12/01/2017** à **16:06**

Bonjour à la communauté,

je m'appelle Nicolas, 46 ans (et oui...) et employé dans la fonction publique (gestion de contrats).

Malgré mon âge, qui peut paraître canonique à quelques uns d'entre vous [smile3], je mûris depuis pas mal de temps l'idée de reprendre des études afin d'évoluer dans ma carrière pro et de passer d'un emploi de gestionnaire de contrats à celui d'instructeur de ces derniers (et pourquoi pas évoluer encore vers des fonctions de juriste dans mon administration ou une autre d'ailleurs).
Or, pour atteindre cet objectif, il me faut une licence de Droit (je n'ai qu'un bac scientifique et un titre professionnel en compta et gestion du même niveau que le Bac) et donc en prendre pour au moins 3 ans comme tout autre étudiant. J'ai donc passé du temps à chercher un cursus adapté à ma situation professionnelle et personnelle (je suis marié, j'ai 3 enfants et j'habite en pleine campagne.....oui, je cumule les handicaps [smile4]!)

Bien que mon administration prévoie la possibilité de quitter son emploi le temps d'une formation de plusieurs années (dispositif des "formations diplômantes"), ce type de dossier n'est que très rarement accepté, je vais donc opter pour des études à distance plutôt que des cours classiques sur les banc de la fac.
Pour l'instant je compte m'inscrire à l'IED8 (qui dépend de Paris 8) après avoir hésité avec le CNED (qui travaille avec Paris 1), mais je continue à glaner les avis à droite et à gauche et mon choix n'est pas complètement arrêté.
Quoi qu'il en soit, mon choix devra être définitif d'ici le 20 mars (date limite de dépôt des dossiers pour demander la prise en charge financière de mon employeur et une décharge pour utiliser une partie de mon temps de travail pour étudier) .....

Je saurai dans le courant du mois de mai si mon administration me suit ou bien si je dois rouler tout seul, ce qui sera bien sûr plus compliqué, mais je suis extrêmement motivé et je m'inscrirai pour la rentrée prochaine quoi qu'il arrive.

Voilà, merci de m'avoir lu et si certains d'entre vous ont une expérience avec les cours à distance, je suis preneur de leurs témoignages/opinions.

Bonne fin de journée
Nicolas

Par **RachelC**, le **12/01/2017** à **16:13**

Bonjour,

Bienvenue sur le forum Nicolas! Je trouve votre démarche très courageuse et je vous souhaite de réussir.
N'hésitez pas à nous écrire ici si vous avez besoin d'aide dans vos futurs études.

En espérant que votre administration vous suive!

Par **Dragon**, le **12/01/2017** à **17:34**

Bonjour,

bienvenue ici, et je me joins à RachelC dans ses propos concernant votre courage et votre motivation! Il n'est jamais trop tard pour apprendre, évoluer voire changer de vie! Bon courage à vous!

Par **Herodote**, le **12/01/2017** à **18:42**

Bonsoir et bienvenue,

Bon courage pour votre projet !

Par **nicolas37**, le **12/01/2017** à **20:46**

Bonsoir,

merci beaucoup pour votre accueil.

@RachelC: merci, je n'hésiterai pas à poser des questions.

Nicolas

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/01/2017** à **21:55**

Bonsoir, Bonne année et Bienvenue.

Je vous tire moi aussi mon chapeau. N'hésitez pas à venir sur le forum pour obtenir de l'aide.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **nicolas37**, le **13/01/2017** à **10:01**

Bonjour Isidore,
merci et j'irai voir le forum quotidiennement quand mon projet se concrétisera.
Pour l'instant je me balade dedans un peu au hasard et surtout aussi pour trouver les éventuels livres/manuels/codes indispensables en 1e année et pour lesquels il serait utile que j'anticipe l'achat et la lecture.

Bonne journée

Par **LouisDD**, le **13/01/2017** à **12:17**

Salut

En première année c'est le code civil, personnellement je n'ai pas de manuel, je trouve mon bonheur sur Juristudiant, et si vous voulez feuilleter quelques ouvrages les quelques Ebook disponible gratuitement sont bien faits.
Regardez dans les lien sous Isidore.

À plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/01/2017** à **13:18**

Bonjour

Je conseil aussi à Nicolas de faire un tour dans la BU de Droit de sa ville, et de consulter sur place les manuels d'introduction au droit et de droit constitutionnel. Cela lui permettra de voir lesquels lui conviennent le mieux. En effet, il n'y a pas de manuel meilleur que les autres, il y a juste des auteurs différents, et certains vont vous sembler plus clair.

Par **Poussepain**, le **18/01/2017** à **09:54**

Bonjour et bienvenue sur ce forum qui, je l'espère, vous sera utile.

C'est important quand on fait des études à distance de pouvoir être en contact avec d'autres étudiants pour l'entraide et la motivation.

Question bouquin, il est indispensable de vous trouver trois références : La Constitution de 1958, le Code civil, et un bouquin de méthode (A acheter ou à emprunter au choix).

Un manuel d'introduction au droit est également un plus.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bon courage!

Par **nicolas37**, le **18/01/2017** à **11:10**

Bonjour et merci à tous pour ces précieux conseils.

Nicolas

Par **anatole5**, le **19/01/2017** à **00:33**

Bonjour

Bienvenue et bravo pour les démarches courageuses !

Pourquoi choisir IED?

Par **nicolas37**, le **19/01/2017** à **09:05**

Bonjour Anatole et merci,

en ce qui concerne mon choix, après mes recherches, 2 organismes sont ressortis pour une formation à distance , le CNED et l'IED8.

leurs programmes sont très similaires et leurs mode de transmission des cours également (téléchargement). Pour faire un choix (qui n'est pas encore définitif) je me suis basé sur ce que j'ai trouvé sur le net et l'opinion de la conseillère en orientation professionnelle qui m'a épaulé pendant la conception de mon projet.

J'attends maintenant le devis du CNED pour compléter mon dossier, je le comparerai à celui de l'IED8 et je proposerai le moins cher à mon employeur.
Si ce dernier ne me finance pas je pourrai encore attendre le dernier moment (l'inscription au printemps 2017) avant d'arrêter mon choix définitivement si d'ici là des éléments complémentaires viennent modifier mon avis (les frais d'inscription individuelle sans passer par l'employeur sont moins chers, si je m'inscris seul j'en aurai autour de 700€ l'année, donc à peu près 2100€ en tout, si mon employeur me finance la facture passe à plus de 9000 € pour les 3 années ....)

En espérant que celà réponde à la question ...

Bonne journée
Nicolas

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **anatole5**, le **19/01/2017** à **18:04**

Bonjour

Merci pour ta réponse.

J'ai regardé il y a aussi d'autres écoles (Agorassas) qui propose des supports vidéos.
Ainsi que d'autres fac (Rouen et Lille)

Par **nicolas37**, le **27/11/2017** à **14:05**

Bonjour tout le monde,

je me manifeste à nouveau pour vous dire que mon projet a bien avancé puisque mon employeur a accepté de financer mon retour aux études et que je suis donc officiellement étudiant en Licence 1 de Droit auprès de l'IED8 (Paris 8) et que donc je bûche depuis le 16 octobre ! :)
Je vais sans doute poser pas mal de questions d'ici 3 ans ! Pour l'instant j'ingurgite les cours et j'ai commencé les TD (dissertations, commentaires de textes et arrêts de jurisprudence).
Nous (les étudiants de l'IED8) bénéficions apparemment des mêmes supports de cours que les "présentiels", il me manque quand même le contact des TD (pour les cours magistraux ça n'est pas vraiment un soucis, je trouve même cela plus confortable).

bonne journée
Nicolas (ravi :))

Par **LouisDD**, le **27/11/2017** à **16:21**

Salut !

Félicitations dans ce cas, et profitez bien des études![smile3]
Content d'avoir des retours ça fait toujours plaisir, et n'hésitez pas pour vos questions !

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/11/2017** à **07:31**

Bonjour

Tout comme Louis je vous félicite pour votre reprise d'étude et vous invite à venir poser toutes vos questions sur le forum.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bon courage pour la suite.

Par **nicolas37**, le **28/11/2017** à **08:47**

Merci Louis et Isidore pour vos encouragements,

et oui je n'hésiterai pas à poser des questions

Bonne journée
Nicolas

Par **LouisDD**, le **22/12/2017** à **18:14**

C'est mieux ainsi ^^
J'ai regroupé vos messages.

Bonne soirée [smile3]

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/12/2017** à **08:28**

Bonjour

Juste pour préciser que je sais qui est "Portalis 26", c'est moi qui lui est parlé du forum.
Donc aucune inquiétude à avoir.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés